BRIZAMBOURG





VOTRE, NOTRE GAZETTE



Chers Brizambourgeoises, Chers Brizambourgeois,

Dans cette Gazette N° 36 vous trouverez des informations sur l'évolution de notre commune, des nouvelles des travaux en cours, des

photos des animations passées et des encarts sur les animations à venir dont un grand weekend de 3 jours de Cirque et de musique toujours en partenariat avec St Jean, Saintes et Cognac du 24 au 26 mai 2024. Nous en profiterons pour rouvrir notre « Guinguette de Brizambourg » ...

Bien sûr nous parlerons des travaux de l'assainissement collectif qui ont perturbé notre quotidien et des vérifications des assainissements individuels à venir. Vérifications obligatoires depuis 2012. Vous trouverez également des informations sur notre demande de modification du Plan Local d'Urbanisme qui vient de nous être refusée.

Je tiens à saluer la belle réussite de la « Frairie » et du « Bal des Roses ». En effet le spectacle et les animations étaient réussies, la population s'est déplacée et la satisfaction de tous fait du bien aux bénévoles et aux élus.

Vos Elus et les Agents de la Commune, que ce soit à l'atelier, au groupe scolaire ou à la mairie s'impliquent tous et font leur maximum pour vous rendre la vie à Brizambourg la plus agréable possible. Nous sommes conscients que tout n'est pas parfait, mais ensemble, en nous adaptant aux changements de réglementations (comme désormais l'interdiction totale du désherbant même dans le cimetière) et en respectant les équilibres budgétaires soyez sur que nous travaillons toujours à améliorer le « Bien Vivre à Brizambourg ».

En cette période difficile tant nationalement qu'internationalement, prenez soin de vous et prenez soin de vos voisins.

Bien amicalement

Didier votre Maire



AU SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux
- Infos municipales
- La vie de la commune
- Associations

Bulletin municipal édité à 550 ex Responsable publication : Le Maire, Didier Cosset

Rédaction : F. Vol - L. Pellier

AGENDA

11 novembre

Cérémonie commémorative rendez-vous 9h45

18 novembre

Entrecôte des pompiers

24 novembre

Réunion publique 19h

25 novembre

Dictée de la bibliothèque Simone Veil

3 décembre

Marché de noël

5 janvier

Vœux du Maire 18h45





REMISE DE L'URNE CENTENAIRE À LA COMMUNE DE BERCLOUX

En 2018 Brizambourg et Bercloux ont commémoré le centenaire de la guerre 14-18, les communes ont souhaité transmettre aux futures générations tout ce qu'il s'est passé lors de ces trois journées consacrées au souvenir.

Ainsi, une urne du centenaire, fabriquée par Frédéric AGAT, un brizambourgeois a été scellée avant le conseil municipal du 16 novembre 2018 par les deux maires : Philippe Laclie de Bercloux et Didier Cosset de Brizambourg. Elle a été installée dans la salle du conseil municipal de Brizambourg de 2018 à 2023.

Elle contient du courrier, des photos, un film réalisé par Olivier RUEL qui a suivi les nombreux bénévoles pendant ces trois jours de commémoration ainsi que d'autres surprises laissées par les habitants. Elle ne pourra être ouverte qu'en 2118, par des enfants. En attendant, elle est conservée alternativement par les deux communes à tour de rôle, tous les cinq ans.

La municipalité de Brizambourg a remis donc l'urne à La commune de BERCLOUX pour les cinq prochaines années, lors du pot de l'amitié après la cérémonie du 11 novembre 2023, à la salle des fêtes de Brizambourg.



LE 24 NOVEMBRE À 19H, À LA SALLE DES FÊTES.



les travaux



CHANTIER ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis 6 ans que nous nous battons avec EAU17, le syndicat départemental en responsabilité de l'assainissement collectif, enfin les travaux de rénovation de notre équipement d'assainissement collectif sont en cours. En effet notre système n'était plus en adéquation avec notre population et des foyers Brizambourgeois voyaient régulièrement leurs propriétés inondées par les rejets et excréments dus au débordement des installations.

Donc voici quelques explications sur ces travaux qui s'ils ont généré des désagréments pour certains, étaient une obligation pour la sécurité sanitaire et environnementale de tous les Brizambourgeois connectés à l'assainissement collectif:

- Le maitre d'œuvre est le syndicat EAU17
- Le maitre d'ouvrage est la SOCAMA
- Il fallait faire les travaux au moment où la nappe phréatique est la plus basse et c'est logiquement en Octobre
- La mairie n'est ni décideur ni financeur, elle était demandeuse. C'est EAU17 avec le SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification) qui investit près d'1,7 millions d'euros hors taxes pour les Brizambourgeois
- Les pompes de relevage situées sur la place rue du Pont sont changées, sont augmentées en capacité et mises plus profond.
- Les lagunes seront entièrement refaites selon les derniers critères environnementaux et presque doublées de capacité. Cette séquence de travaux aura lieu au printemps.

AIRE DE COVOITURAGE

L'aire de covoiturage dénommée « Aire de Trudon » est maintenant terminée. C'est là que les citoyens, qui font du covoiturage doivent se garer. Nous allons communiquer avec les Communes voisines sur ce nouveau service à Brizambourg.

DÉGRADATIONS ET VANDALISME



De plus en plus de dégradations, voir de vandalisme sur des biens publics ou privés se font sur la Commune : poubelles saccagées et renversées, dépôts d'ordures dans les bois, sur des parcelles privées ou même dans un champ de maïs, graffitis, vols au cimetière....

La gendarmerie est avertie et nous demande, mairie et citoyens de signaler toutes ces dérives.

Je rappelle que la loi n'autorise AUCUN dépôt de déchets hors DECHETTERIE. Les seuls cas possibles sont ce que l'on appelle des « matières inertes » comme les gravats, pierres ou encore les déchets verts.

PLACE DU PUIT CHEVALIER

Le bitume et le marquage sont terminés. Attention ce parking n'est pas un endroit pour le covoiturage, cette place est réservée aux riverains et aux associations qui sont logées dans le secteur. Bien sûr, le parking devant la nouvelle caserne est réservé aux pompiers.

LA « MAISON DE SANTÉ »

Les travaux suivent leur cours et nous sommes presque dans le planning, juste une petite semaine de retard. Les ossatures bois sont en train d'être posées.

les travaux

L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



La loi sur l'eau du 30/12/2006 oblige les Communes à faire contrôler les

assainissements individuels des habitants. Sur la demande du Syndicat EAU17 et surtout pour se mettre en conformité avec cette loi, votre Conseil Municipal a voté la mise en route de ce programme.

Environ 150 foyers n'ayant eu aucun contrôle depuis 10 ans vont être concernés. Ils vont recevoir un courrier signé d'EAU17 et du Maire les prévenant de la visite d'un agent mandaté par EAU17. Ce ne sera pas une visite pour voir si nous sommes aux normes mais simplement pour vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien du système.

Le but, comme le contrôle antipollution d'un véhicule et de vérifier que nos installations ne présentent pas de risques sanitaires ou environnementaux pour la population. Outre l'aspect obligatoire, ces diagnostics s'inscrivent dans une démarche de protection et de préservation de la qualité de l'eau.

Ce diagnostic sera payant (comme le contrôle antipollution de votre voiture), il sera facturé 110€ TTC pour EAU17 par le Trésor Public.

S'il y a absence ou mauvais fonctionnement, EAU17 vous conseillera et vous donnera un délai pour une remise en fonctionnement conforme à la réglementation. La communication commencera en novembre et les contrôles débuteront en février.

PLU, URBANISME ET LOTISSEMENT DES JONCHÈRES

En 2015 nous avions lancé l'étude d'un nouveau PLU (Plan Local D'Urbanisme), il avait été validé en 2017 par le Préfet. Par la loi sur la préservation des espaces agricoles de cette époque nous avions dû diminuer notre surface constructible de près de 6 HA. Nous avions donc mis en UA (constructible de suite) la 1ère partie du lotissement des Jonchères et en 1UA (constructible à moyen terme) la seconde partie de ce lotissement. En 2020 et le lotissement avançant, votre Conseil Municipal a lancé une modification du PLU pour passer la seconde partie du lotissement des Jonchères en UA (Constructible de suite). Nous venons de recevoir la réponse du Préfet et elle est négative. En effet les lois changent et évoluent, actuellement La Nouvelle Aguitaine s'est engagée sur la Loi « Zéro Artificialisation » des sols,

donc les Communes disposeront dorénavant de très peu de terres constructibles. On nous parle de 1HA par commune rurale dans tous les nouveaux documents d'urbanisme. De plus cette seconde partie du lotissement vient d'être classée « Zone humide » et comme pour tous les terrains classés comme cela il est interdit de construire dessus.

13 des 27 lots du lotissement sont vendus et ailleurs il ne nous reste que très peu de terrains disponibles sur l'ensemble de la Commune, maintenant il va falloir « rénover », c'est ce que l'Etat souhaite. Rénover les maisons inhabitées pour ne plus consommer de terres. Pour info sur Brizambourg nous avons une trentaine de maisons inhabitées.

Si vous avez des questions la mairie et le maire sont à votre disposition.



VENUE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE

Notre nouvelle Sous-Préfète Mme Marie-Pierre LAMOUR est arrivée au printemps 2023 à St Jean d'Angély. Suite au refus de « Modification du PLU » qu'elle nous avait notifié (voir article sur l'urbanisme et le PLU), le maire l'a invité à venir visiter la Commune pour qu'elle puisse se rendre compte du développement de notre Commune et qu'elle les raisons de notre demande de modification de PLU.

Elle est donc venue le 13 septembre accompagnée d'une responsable de la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer). Nous leur avons montré le Groupe Scolaire, les commerces, les entreprises, les infrastructures de loisirs et de sports, les maisons en construction soit en septembre une dizaine de maison individuelles.

Nous avons (le Maire, la secrétaire et les Adjoints) fait le maximum, mais même si elle a acté le développement réel de la Commune et les enjeux de territoire, elle n'a pu changer sa décision.



AVANT DE VOUS ENGAGER

PROFITEZ DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS

DE VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

RÉNOV' INFO SERVICE

- CONSEIL PAR TÉLÉPHONE
- PERMANENCES GRATUITES À SAINT-JEAN D'ANGELY

Contactez votre service public local:

Appelez au 05 46 07 51 99

de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi

• En ligne sur : www.renov-info-service.fr



Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement aux travaux











Infos municipales

RAPPEL DES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

Depuis le 1^{er} juillet 2023, l'agence postale vous accueille :

Lundi : 10 h - 12 h30 Mardi : 10 h - 12h30

Mercredi: 10h - 12h30 & 16h - 18h30

Jeudi : 10h - 12h30 Vendredi : 10h - 12h30 Samedi & Dimanche : Fermé



PANNEAU POCKET

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir

informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.





14 JUILLET

Les élus, sapeurs-pompiers, anciens combattants, l'union musicale de Brizambourg ainsi que les brizambourgeois ont défilé en partant de la mairie jusqu'au monument aux morts pour déposer une gerbe.

Après le discours du Maire et le chant de la marseillaise, le pot de l'amitié a été partagé par tous à la salle des fêtes.



FRAIRIE

Organisée par le comité des fêtes et la municipalité, la frairie est cette année encore réussie! Un karaoké le vendredi soir avec une soirée moules frites! Le samedi soir après un gros orage, le feu d'artifice a pu avoir lieu sous le contrôle des sapeurs-pompiers. Dimanche, une brocante s'est installée à l'aire de loisirs.

Un rendez-vous familial, ou les petits et grands se retrouvent chaque année avec joie. Un tour de manège pour les uns, un verre autour de la buvette pour les autres fait de ces trois jours un bon vivre ensemble!



Infos municipales

CIRQUE À BRIZAMBOURG



Brizambourg s'associe pour la troisième fois à l'Avant-Scène de Cognac, L'A4 de Saint Jean d'Angély et le Gallia de Saintes pour vous offrir trois spectacles de cirque au mois de mai 2024, dans une ambiance conviviale et festive de guinguette à l'aire de loisirs.

Du 24 au 26 mai 2024, nous accueillerons :

David Dimitri « l'homme Cirque » : A l'image de l'homme-orchestre, l'homme Cirque fait tout et tout seul ! Acrobate élégant, bricoleur, ingénieux, musicien tout terrain, funambule époustouflant... Il nous raconte avec authenticité et générosité son histoire intime du cirque, ou il conjugue à la première personne tous les temps et ses nombreux talents. Il se risque même à faire l'homme canon et des saltos sur son fil pour mieux nous faire vibrer.

Sous Chapiteau : vendredi 24 mai à 19h30, samedi 25 mai à 19 h30 et dimanche 26 mai à 16h30.

Bêtes de Foire « décrochez moi ça » :
Après avoir parcouru la France et l'Europe avec leur précédent spectacle, Bêtes de Foire revient avec cette nouvelle création Décrochez moi ça, un quatuor poétique sous chapiteau. Les spectateurs sont conviés sous un décor suspendu, où se tutoient maladresses et prouesses, petits riens extraordinaires. Il y aura des violons, des guitares, des claviers, des percussions, des objets insolites, des heureux accidents, des êtres fanfares et des corps orchestres. Un cirque intemporel et onirique, qui charrie les âmes jusqu'aux tréfonds de l'humanité.

Sous Chapiteau : vendredi 24 mai à 21 h30, samedi 25 mai à 21 h30 et dimanche 26 mai à 20h.

La Compagnie Basinga « soka tira osoa »: Basinga est une compagnie rassemblée autour de l'art du funambule. Soka tira osoa dure 45 minutes. C'est un spectacle funambule d'équipe à 4.5 mètres de hauteur sur 25 mètres de long qui prend place avec l'aide du public. Le tout dans une ambiance sonore et une musique live envoutante. Soka tira osoa est une proposition à la fois spectaculaire et participative, un espace propice à la rencontre et à l'entraide qui embarque les spectateurs avec les artistes sur le fil d'une histoire dessinée à plusieurs.

Dimanche 26 mai à 14 h 30 (entrée libre)

Pour Réserver vos places appelez Michèle Cosset au **06 84 30 26 99**

20€ le pass jour pour les deux spectacles pour les adultes. 10€ pour les enfants de moins de 16 ans.

15 € le spectacle pour les adultes. 10€ pour les enfants de moins de 16 ans.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour la bonne réussite de cet événement, nous avons besoin de vous, Brizambourgeois, pour que cette troisième édition du cirque soit une réussite! La mobilisation de bénévoles engagés, responsables et désireux de s'investir est nécessaire à la bonne organisation du Cirque. Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire. Rejoignez-nous, venez partager dynamisme et mettre votre bonne humeur sur les trois jours ou bien une journée, une soirée? Peu importe Si vous désirez intégrer l'équipe organisatrice pour l'aide à l'installation, la préparation, la tenue de la guinguette, la décoration, n'hésitez pas à nous contacter à communication@brizambourg.fr.

Faisons ensemble que lors de cette édition, nous nous fabriquions de bons et beaux souvenirs, ensemble!

La rentrée scolaire 2023/2024 a eu lieu le lundi 04 septembre.

Nous avons la chance d'avoir un effectif stable, **136 enfants sont scolarisés**. Ce qui nous permet le maintien de notre 6ème classe.

Nos classes sont réparties :

Pour les **maternelles**, nous avons 24 enfants accueillis par Maitresse Laurence Caillaud et nos deux Atsem Lydia, pour le lundi et mardi et Martine pour le jeudi et vendredi. Nos Atsem sont présentes également pour encadrer sur le temps municipal de 11h30 à 13h30, tous les jours.

Pour les **moyennes sections** et 8 grandes sections, nous avons Maitresse Emilie Bourdoiseau accompagnée de Mélanie qui encadrent 24 enfants.

Les **grandes sections et CP** sont pris en charge par Maitresse Marion Lacou.

Nous avons accueilli cette année deux nouvelles enseignantes Mme Aguesseau et Mme Béral. Mme Aguesseau encadre la classe de CE1-CE2 avec 24 enfants, quand à Mme Béral, elle gère la classe de CE2-CM1 avec un effectif de 22 enfants, dans sa classe. Nous leur souhaitons à toutes les deux bienvenues dans notre établissement et sur notre commune.

Pour la classe de **CM1-CM2** c'est notre directeur d'établissement Maître Caudard Guénaël qui en a la charge, avec un effectif de 24 enfants.

Sur le temps de **cantine**, vos enfants sont toujours pris en charge par Marie Claude qui aide à la préparation du repas et à sa mise en place et Lionnel pour la préparation et la gestion des menus.

Pour le temps de **garderie**, vos enfants sont sous la responsabilité de Marie Christine, qui encadre anime et les écoutes.



Lors de notre **budget 2023**, il a été accordé une somme de 6152,40€ TTC pour le changement d'un **jeu extérieur**, pour enfants de classe CE et CM. C'est un jeu pour grimper, qui va permettre aux plus grands d'avoir également une activité dans la cour de l'école.

En fonction de la météo ce jeu doit être monté pour les vacances de Toussaint, sauf aléas climatique.

Nous avons changé également le **chauffage** de la garderie et progressivement changer nos **éclairages** des classes, afin de passer sur des éclairages moins gourmands en électricité.

Pour la deuxième année, notre prestataire pour la cantine est la société Restoria.

Suite aux différentes difficultés économique que nous rencontrons, ce prestataire nous fait une révision tarifaire de son contrat, tous les trimestres. Cette révision se base sur la valeur de l'INSEE, mais aussi sur l'évolution du coût d'achat des denrées.

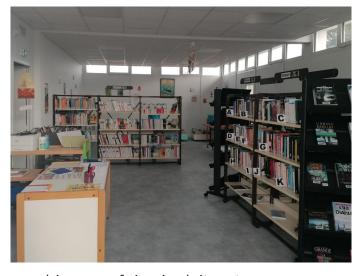
Cette augmentation est supportée par la municipalité. Le budget communal prend en charge 19,23% du coût des repas préparés par le prestataire, auquel il faut rajouter le coût de notre cantinière, l'énergie, les produits d'entretien et l'entretien du matériel de la cantine.

En ce début d'année scolaire la municipalité, souhaite à tous les enfants, à leur enseignant et à toute l'équipe municipale chargée du bon fonctionnement de l'école, une très bonne année.

Votre bibliothèque, à la pointe du progrès, se dépatouille le moins mal possible de son nouveau logiciel performant mais un tantinet complexe.



A l'accueil, nos bénévoles sont toutes disposées à vous servir ; il se peut qu'il y ait quelques « bugs » comme on dit dans le monde merveilleux des logiciels et autres



machines parfois récalcitrantes.

Des demandes de rendu de livre déjà effectué? une inscription perdue? c'est la faute du logiciel! Trêve de sarcasme, il est certain que l'interface en rodage demande encore des réglages et améliorations auxquels travaille l'informaticienne du C3rb (le doux nom du logiciel) en liaison avec les bénévoles pour finaliser cette migration nécessaire à partir de l'ancien logiciel dont le prestataire n'effectue plus la maintenance, raison du changement.

Si tout veut bien se passer comme prévu, vous aurez probablement en début d'année prochaine la possibilité d'accéder au catalogue de votre bibliothèque depuis chez vous si vous êtes informatisé et ainsi choisir par avance un livre ou nous suggérer une recherche de document qui ne serait pas en stock.

Et vous savez quoi ? votre bibliothèque possède suffisamment de crayons et de papier pour pouvoir travailler à la main si la machine refuse momentanément du service donc tout va bien.

Ces dames d'**Octobre Rose** ont affiché les très beaux portraits des participantes dans le couloir de votre bibliothèque qui apprécie d'être égaillée par ce flot de rose et de sourires.

Pour les petits, Nadine anime un vendredi matin par mois l'atelier «Bébés Lecteurs» pour enfants de zéro à trois ans : renseignements au 06 89 39 71 74 - heure des repas.

L'atelier d'écriture «La Muse Plume», ludique et sans prétention, pourrait reprendre son activité un mardi soir par mois si au moins quatre participants se présentaient, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La grande dictée annuelle aura lieu le 25 novembre comme d'habitude à la salle des fêtes à 17 H avec le plaisir d'un moment convivial et chaleureux dont notre monde a bien besoin. Les bénévoles fidèles au poste vous attendent!



Le Bal des Roses

Et si on faisait un bal ? Et si on demandait aux femmes de Brizambourg de prendre la pose et nous ferions une exposition de leurs portraits le soir du bal ?

C'est parti, les élues et les femmes du club de tennis s'unissent et organisent les séances photos au domaine des arts et au local tennis au mois de septembre. Des moments chaleureux, de rire ou bien sûr personne n'est photogénique, personne n'ose mais le résultat est là : vous êtes magnifiques mesdames, quel que soit votre âge, vos doutes et vos peurs! Alors un grand merci pour votre implication. Merci à nos photographes et aux accessoiristes qui ont su écouter, rassurer.

Le jour J est arrivé...samedi 07 octobre : les organisatrices du bal des Roses de Brizambourg espèrent une belle recette à reverser à la ligue contre le cancer.

Il est 18h, les photos mises en place la veille se décollent à cause de la chaleur dans la salle, la machine à bières ne fonctionne pas et comble du comble le Dj de Cognac, que l'on ne citera pas, leur fait faux bond.....Qu'à cela ne tienne il leur en faut plus pour baisAh oui il faut décorer la salle des fêtes! bah hop hop hop nos couturières arrivent en courant à la salle des fêtes avec machines à coudre sous le bras pour fabriquer de magnifiques fanions autour d'un petit gâteau et d'un bon café. Merci à vous pour ces échanges, fous rires et de beaux fanions!



ser les bras! A moins de deux heures de l'ouverture du bal toutes y croient encore et se met alors en place un magnifique réseau de solidarité pour faire face à tous ces aléas. N'est-ce pas aussi l'esprit que devait avoir cet événement? Merci à toi dépanneur de la tireuse à bières, a vous Dj d'un soir qui nous avait sauvé la soirée, du coup réservez votre soirée d'octobre de l'année prochaine! Et pourquoi pas? Merci à vous dépanneurs de lumière, d'éclairage et de play listes, quelle merveilleuse réactivité!!





A l'ouverture des portes à 20h30 rien n'y paraît : une magnifique exposition de photos attend les 110 convives environ, un buffet de gâteaux roses (merci à toutes les pâtissières), de crêpes et boissons leur promet une belle soirée conviviale et des rythmes endiablés mettent déjà tout leur corps en éveil.

C'est bien dans un esprit festif et convivial que les élues de la mairie et les membres du TCBB sont parvenues ce samedi à récolter une belle somme soit 1646 € pour la ligue et à transmettre le message crucial de l'importance du dépistage du cancer du sein. Une belle réussite pour ce groupe de 6 femmes déjà motivées pour une nouvelle festivité lors du prochain octobre rose.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre participation!

Un merci spécial aux sponsors qui ont permis de réaliser cette soirée : : A la bonne heure de Massac, 2G Constructions de St Hilaire de Villefranche, Geneau Karen miellerie de Matha , KM Constructions de Massac, le château des Arts de Brizambourg, les oiseaux de passage de Brizambourg, Ma

quincaillerie de Brizambourg, Métal Solution de Cognac.

La remise des dons a la ligue : Mercredi 25 octobre, petit voyage à la rochelle au comité départemental de la ligue contre le cancer. Nous allons remettre un chèque de 1646€ à Sandrine et Mariette, salariées du comité. Quel accueil !!Discussions, démonstrations, ça nous a fait un bien fou d'échanger ensemble, de boucler la boucle avec la remise de cette belle somme grâce à vous toutes et tous !! N'oublions pas que le cancer du sein ce n'est pas seulement au mois d'octobre, c'est toute l'année qu'il faut se faire dépister !!

















Énormes, minuscules, galbés, vos seins sont parfaits, tant qu'ils sont en bonne santé. Consultez votre médecin, ou une sagefemme au moins une fois par an, et dès 50 ans, faites-vous dépister.

Une autosurveillance régulière et un dépistage vital

À partir de 25 ans et tout au long de la vie, il est recommandé de réaliser une consultation de suivi gynécologique chez un médecin, un gynécologue ou une sagefemme pour un examen des seins. Une autosurveillance régulière est également conseillée. Ces gestes ne doivent pas remplacer la mammographie lorsqu'elle est nécessaire, selon l'âge et le niveau de risque de chaque femme.

Entre 50 et 74 ans, vous avez accès au dépistage organisé du cancer du

sein, et ce depuis 2004. Il consiste en la réalisation d'un examen clinique et d'une mammographie par un radiologue agréé. Elle doit être renouvelée tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de risque particulier.

Après 75 ans, il n'y a plus de suivi dans la cadre du **dépistage organisé.** Cependant, en fonction de votre suivi médical avec votre médecin ou une sage-femme, il est important d'identifier l'intérêt de continuer à pratiquer des mammographies.

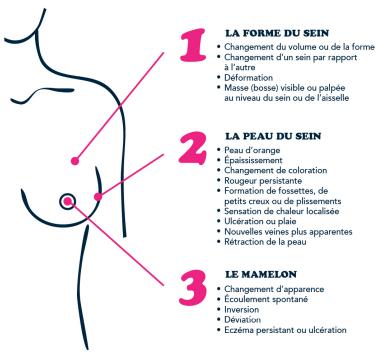
En cas de symptôme, ne pas attendre mais consulter un professionnel de santé. En parler, c'est prévenir pour agir à temps.

Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas!

Aujourd'hui, libérons la parole, parlons du dépistage et soutenons la lutte contre le cancer du sein.

L'OBSERVATION DES SEINS

CONNAÎTRE SES SEINS, LES OBSERVER ET RECONNAÎTRE LES SIGNES DE CHANGEMENTS À DÉTECTER SONT À LA BASE DE LEUR SANTÉ



Les associations



L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »

« Les Gamins d'Abord » est une **association** qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux cotés de celles organisées par les enseignants ou la Mairie.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des ouvrages aux enfants de l'école. En 2021-2022, elle a, par exemple, financé du matériel pour créer un coin audio et des albums pour la classe 1, du matériel pour l'école dehors et un abonnement à un magazine pour la classe 2, du matériel de jardinage et des albums pour la classe 3, des dictionnaires pour la classe 4, la participation à une sortie scolaire à Cordouan pour la classe 5 et des jeux pour occuper les enfants durant la pause méridienne.

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'APE a organisé, en octobre 2022 et mai 2023, deux bourses à l'enfance respectivement à la salle des fêtes de Brizambourg et à la salle des fêtes de Bercloux. En décembre 2022, l'APE s'est associée à la municipalité et a organisé les animations du marché de Noël avec l'aide du Comité des fêtes de Brizambourg et des bénévoles de la bibliothèque municipale Simone VEIL. Au programme de cette journée : lecture de contes, atelier maquillage, concours de lettres au Père Noël, concours de pull de Noël, tombola etc...

Elle a également financé l'achat d'un livre par enfant scolarisé dans l'établissement Yves Bray. Livres choisit par les enseignants et que le Père Noël est venu remettre à chaque élève lors d'un goûter. Elle a aussi organisé la vente de calendriers photo regroupant les 6 classes. Grace à la subvention de la Commune de Brizambourg, l'APE a accueilli les clowns Toby et Stabylo pour une représentation haute en couleur, offerte gratuitement aux élèves et à leurs familles.

Au printemps, une tombola chocolat a été rondement menée par des élèves motivés par les lots : des chocolats de Pâques ! Sur une idée de la bibliothèque et en association avec celle-ci, l'APE a organisé un concours de carte de fête des mères et a offert 3 cadeaux aux gagnantes. En juin 2023, elle a co-financé avec la coopérative scolaire (grâce à la vente des calendriers et de la tombola chocolat) une formation d'initiation aux premiers secours pour toutes les classes de la Petite section au CM2 de l'école de Brizambourg avec l'UNASS Les Charentes-Deux Sèvres (Union Nationale des Association de Secouristes et Sauveteurs) et a organisé une kermesse avec spectacles, jeux en bois, buvette et restauration sur place et tombola. Enfin, le dimanche 15 octobre 2023, elle a organisé sa bourse à l'enfance d'automne à la salle des fêtes de Brizambourg et coorganisé avec l'association au fil du Briou la représentation d'une pièce de théâtre « Qui avec qui?».

L'APE envisage de reconduire pour l'année scolaire 2023-2024 son partenariat avec la municipalité et la bibliothèque municipale lors du Marché de Noël qui aura lieu le dimanche 03 décembre 2023 à la zone commerciale la Clé des Vignes.

Des animations et projets réservés aux enfants de l'école Yves Bray et à leur famille seront également reconduits : vente de calendriers photo, spectacle de Noël, tombola chocolat, recyclage des formations aux gestes de premiers secours, kermesse etc... D'autres pourraient voir le jour à l'issue de l'assemblée générale de l'APE.

Faute de quorum, l'assemblée générale prévue le 22 septembre 2023 est reportée à une date ultérieure d'ici la fin de l'année.

Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...). Chacun fait comme il peut et comme il veut. Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous rejoindre!

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Présidente au 06 82 31 80 46.

Les associations



Filles



5 à 10 ans : 06 63 05 39 37 (Franck M) 11 à 12 ans : 06 81 89 67 32 (Bruno H)

13 à 16 ans : 06 24 98 20 22 (Jérôme L)

Séniors : 06 80 27 36 68 (Laurent V)

Garçons

5 à 12 ans : 06 03 78 34 51 (Sébastien F)

13 à 16 ans : 06 85 54 77 69 (Cyril C)

Séniors: 06 63 05 39 37 (Franck M)

Vétérans : 06 85 54 77 69 (Fred B)



Bonjour à tous,

La saison 2023/2024 est lancée pour toutes les équipes. Le premier bilan est positif avec 12 équipes. dont 4 féminines. L'effectif est en hausse de 9% au 15/10, ce qui devrait nous conduire à environ 230 licences.

Les prochaines animations :

RESPONSABLES DE GROUPE:

- En Décembre : le Gouter de Noël des enfants (Salle des fêtes d'Ecoyeux) et le Repas de noël (licenciés et partenaires de l'ESB - club house de Brizambourg),
- La distribution des calendriers aura également lieu en Décembre - Si vous souhaitez rejoindre la cinquantaine de sociétés partenaires, n'hésitez pas à nous contacter.
- A noter également : le Loto de l'ESB qui aura lieu le 10/02 (salle des fêtes de Saint Hilaire de Villefranche).



Equipes jeunes : **FAVREAU Sébastien** 06.03.78.34.51 Equipes Séniors & Vétérans : **CANOT Samuel** 06.59.40.91.87 Equipes féminines : LOISEAU Jérôme 06.09.78.15.98 Administratif : Secrétariat : TROCHUT Fabrice 06.85.94.54.63 Trésorerie: MARTORELL Cécile 06.98.72.09.30 Présidents: DIEUMEGARD Jean Luc 06.75.68.24.64 **COUPRIE Bruno** 06.59.67.79.70



« LE LIEN D'AMITIÉ BBE »

Le 9 décembre à 12 H à Brizambourg : repas dansant avec Jean-Pierre et Mary.

Le 19 janvier après-midi : Assemblée Générale au Club, 3 rue du puits Chevalier.

Les associations





Cette année le club du TCBB en partenariat avec la municipalité, a revêtu les couleurs d'octobre Rose.

Nous avons organisé le bal des Roses le 7 octobre avec une magnifique exposition

de photos de femmes de Brizambourg et alentours.



Nous avons convié les femmes qui le souhaitaient pour une journée de shooting au château des Arts, ce fut un beau moment de rencontre et de partage.

Le club tient à remercier la municipalité pour sa confiance et le travail en commun pour cette cause qui nous tient à cœur ainsi que les sponsors : A la bonne heure de Massac, 2G Constructions de St Hilaire de Villefranche, Geneau Karen mièlerie de Matha, KM Constructions de Massac, le château des Arts de Brizambourg, les oiseaux de passage de Brizambourg, Ma quincaillerie de Brizambourg, Metal Solution de Cognac, sans qui cette action n'aurait pas pu avoir lieu. Nous sommes ravies de la réussite de cette soirée malgré quelques péripéties et remercions chaleureusement ces magnifiques femmes qui ont bien voulu se transformer pour un jour en mannequin.



Nous sommes heureuses de vous annoncer que grâce à vous tous nous allons pouvoir reverser la somme de 1646 euros à la ligue contre le cancer.

Nous vous donnons déjà rendez-vous l'année prochaine pour une autre édition !!!





SERVICES

Agence Postale: 05 46 91 17 29

Ecole: 05 46 95 93 88

ADMR: 05 46 95 35 65

Services publics: 39 39

ERDF: 0810 333 017

GRDF: 0810 433 017

Notaire: 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu: 15 Police: 17 Pompiers: 18

Gendarmerie: 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

de St jean d'Y : 05 46 59 50 50 de Saintes: 05 46 95 15 15 Médecin de nuit : 05 46 27 55 20

(week-end et jours fériés) Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Médecins:

M. Chatenet: 05 46 95 97 17 Mme Minet: 05 46 95 99 16

Infirmiers:

M. Picauron: 05 16 20 57 98 Mme Besançon: 05 46 73 82 92

Pharmacie:

Mme Couprie: 05 46 95 92 48 Pharmacie de garde : 3237

BIBLIOTHÈQUE

Mardi: 15h30 / 19h Mercredi: 10h / 12h Vendredi: 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél.: 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr